Cher·es correspondant·es locaux de l'ADAV,

Nous organisons le **samedi 10 septembre à la MRES** (23 rue de Gosselet, en salle agora) une **journée d'échanges**. Nous vous invitons d'ores et déjà à retenir cette date.

Au programme de cette journée :

***9h30-12h : Réunion des correspondants locaux de la MEL***

* Présentation du cadre de la concertation avec la MEL (périmètre et objet de la convention ADAV/MEL).
* Présentation des politiques de mobilités de la MEL et des communes (objets et objectifs).
* Présentation des règles de la MEL en matière d'aménagement
* Quelle position commune devons nous adopter en GTV par rapport a ces principes ?
* Retours d'expérience sur les GTV des communes. Ce qui marche VS ce qui ne marche pas.
* Présentation/discussion autours de projets transversaux (communs à plusieurs communes)

***12h-14h : Déjeuner avec les responsables des antennes locales***

***14h-17h : Échanges entre les antennes***

* Partenariats collectivités / ADAV
* Les besoins des antennes par rapport au siège
* Les évolutions récentes de la réglementation issues du PAMA : Cédez-le-passage aux feux, chaucidou, obligation des DSC étendue...
* Retours d'expérience sur l'animation des antennes. Ce qui marche VS ce qui ne marche pas.

Présentation/discussion autours de projets transversaux de l'ADAV : schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, carte de cyclabilité de l'ADAV,  les actions du Centre ressource régional en écomobilité (CREM)...